



## **Intersyndicale Gaz Electricité de Grenoble**

Syndicat CGT Energie Isère

Syndicat FO

Syndicat CFE-CGC

**Monsieur le Maire de Grenoble**

**Monsieur Eric PIOLLE**

Mairie de Grenoble, 11 boulevard Jean PAIN

38000 Grenoble

Grenoble, le 28 octobre 2014

Monsieur le Maire,

Suite à notre rencontre de ce matin en mairie, et concernant spécifiquement le dossier éclairage public, l'intersyndicale GEG souhaite vous faire un retour à froid.

Vous avez affirmé vouloir vous inscrire, tout comme nous, dans le cadre d'un dialogue social constructif ; toutefois, l'ensemble de nos échanges nous laisse à penser que ce dialogue sera difficile, et essentiellement axé sur la seule issue que vous envisagez, à savoir la poursuite (et la conclusion) de la procédure d'appel d'offres en cours. Cette constatation ne nous satisfait évidemment pas.

En effet, nous vous avons réaffirmé avoir la certitude que vous êtes aujourd'hui en mesure de pouvoir décider d'un changement de mode de gestion pour l'éclairage public, et que vous avez donc toute latitude pour déclarer l'appel d'offre sans suite, et cela dans le respect du droit.

Nous avons également exprimé notre incompréhension : Alors que vous portiez encore il y a peu le principe de la régie comme la solution idéale pour la gestion des services public de l'énergie, comment pouvez-vous ne pas donner le signe fort d'une décision courageuse, à la hauteur des engagements que vous avez pris envers les usagers grenoblois comme envers les salariés de GEG, à savoir décider de changer le mode de gestion pour l'EP ?!

Vous avez affirmé refuser vouloir prendre cette décision politique ; pourtant nous considérons que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour vous permettre non seulement d'aboutir sur vos engagement mais également pour GEG de préserver l'emploi et les compétences « éclairage public »



au sein du groupe ville. Ceci permettrait une sortie « par le haut » de cette « crise », dans l'intérêt du service public et des usagers.

Nous avons bien noté que, alors même que vous évoquiez le manque de temps qui nous condamnait à la délibération le 20 octobre, vous vous êtes engagé à réaliser une étude comparative entre un scénario « EP en Régie » contre un scénario « EP en CREM », malheureusement sans délais clairement annoncés. Nous avons bien compris que cette étude avait pour but de pouvoir vous assurer que le scénario Régie soit plus favorable que le scénario CREM dans l'atteinte des objectifs de votre plan lumière.

Nous sommes nous aussi favorable à l'étude du scénario Régie, et également prêts à nous impliquer dans sa construction, si et seulement si, vous prenez une décision politique de changement de mode de gestion. Etablir un simple comparatif entre 2 scénarios avant que vous ne preniez position ne nous amène qu'à penser que vous allez tenter de prouver la supériorité d'un scénario par rapport à un autre qui n'est pas construit. Nous estimons le travail nécessaire à la réalisation d'un scénario alternatif à au moins 6 mois.

Nous ne pouvons donc pas nous satisfaire du rendu de ce matin, nous craignons fort que cette tentative de comparaison entre scénario Régie et CREM ne soit en réalité qu'une manœuvre pour avancer dans le calendrier et ainsi vous permettre d'ici quelques semaine de poursuivre sur l'appel d'offre CREM que nous dénonçons.

Nous attendons un engagement fort de votre part, car si vous tenez réellement à GEG (dont 50% des parts sont publiques), à ses agents, au service public de qualité, vous vous devez de donner suite au changement de mode de gestion. Vous ne pouvez pas donner la gestion de l'EP au groupe Vinci Bouygues (sans aucune part publique et donc 100% privé) alors que vous êtes en mesure de changer la donne. Vous seriez ainsi en pleine cohérence avec vos engagements notamment sur la place du privé dans la gestion des services public.

Nous restons donc dans l'attente d'ici la fin de cette semaine des dates/échéances sur lesquelles s'est engagé V. FRISTOT

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Sophie CAVAGNA	DS CGT
Yves ZARB	DS FO
Bruno CATELIN	DS CFE CGC